



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la réglementation et des collectivités Territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Projet de réhabilitation des bassins de rétention de la Muette
et de la Nouvelle Amsterdam à ELANCOURT, présenté par Saint-Quentin-en-Yvelines (S.Q.Y)
1, rue Eugène Hénaff – BP 10118 78192 TRAPPES CEDEX.**

Par arrêté n°21-015 du 19 mars 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours est prescrite **du 12 avril 2021 à 09h00 au 15 mai 2021 inclus à 12h00**, sur la commune d'ELANCOURT.

Le commissaire enquêteur est Mr. Michel GENESCO, consultant en environnement et gestion des risques (E.R). Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : **www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau**

- Sur support papier à la mairie d'Elancourt et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans les mairies précitées.

- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- **<http://rehabilitation-bassin-muette-nouvelle-amsterdam-elancourt.enquetepublique.net/>**

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- **rehabilitation-bassin-muette-nouvelle-amsterdam-elancourt@enquetepublique.net**

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'ELANCOURT - Place du Général de Gaulle 78990 ELANCOURT, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie d'Elancourt lors des permanences suivantes :

- **Mercredi 14 avril 2021 de 14h00 à 17h00,**
- **Jeudi 22 avril 2021 de 14h00 à 17h00,**
- **Jeudi 6 mai 2021 de 9h00 à 12h00,**
- **Samedi 15 mai 2021 de 9h00 à 12h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie d'ELANCOURT, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante **www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau**, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- S.Q.Y – 1, rue Eugène Hénaff – BP 10118 78192 TRAPPES CEDEX- Service eau et assainissement – Direction voirie et infrastructures - A l'attention de Mme BOUAT – tél : 01 39 44 80 83 - courriel : **valerie.bouat@sqy.fr**

Autermedelaprocédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.